



VOYAGE D'ÉTUDES A QUEBEC– GROUPE DE MÉDIATEURS DE LA FRANCE

Septembre 2015

**Sous la responsabilité de Mme Muriel Tribouillois de Montpellier
En collaboration avec Mme Céline Vallières de Québec**

1. DESCRIPTIONS DES MEMBRES DU GROUPE ET DE LEUR OBJECTIF

- 9 avocats médiateurs, à vocation généralistes :

Béatrice Brun -Ribeyre

Laetitia Janbon (Ancien Bâtonnier du barreau de Montpellier)

Jean-François Pelvet (à la retraite en tant qu'avocat mais toujours médiateur, diplômé d'état en médiation familiale)

Brigitte Trial (orientée conseil en entreprises)

Laurence Uberti (spécialisée en droit de la famille)

Marie-Jeanne Kahn

Guylaine Lang-Cheymol (spécialisée en droit de la famille)

Florence Deaux (à la retraite en tant qu'avocat mais toujours médiatrice)

Muriel Tribouillois (diplômée d'état en médiation familiale et Présidente du Centre de Médiation du barreau de Montpellier)

-Une avocate qui a commencé sa formation de médiateur et qui est Présidente de l'association l'avocat et l'enfant (qui intervient pour les auditions de mineurs et l' assistance des mineurs délinquants entre autre): Laure Dilly-Pillet

-Pierre Grand, médiateur familial, président d'AMORIF international

Nous nous intéressons aussi bien à la médiation familiale que dans les autres domaines (notamment le civil que nous pratiquons à Montpellier), également au droit collaboratif (Guylaine et moi nous y sommes formées) et à la justice participative. Nous sommes curieux et enthousiastes à l'idée de découvrir comment vous travaillez dans ces différents domaines (qui il faut bien le dire ont du mal à se développer chez nous)

2. JOURNÉE DU 14 SEPTEMBRE

Thème de la journée : Médiation et négociation des Peuples des Premières Nations

Lieu de rencontre : Réserve Wendake – lieu Hôtel Musée des Premières Nations –Wendake



5, place de la Rencontre 'Ekionkiestha'
Wendake, QC
G0A 4V0

Arrivée : vers 11h45 -12h00 repas dans l'Hôtel Musée

13h30 salle de l'hôtel à réserver : Conférence et entretien avec Me Carol Robitaille – environ 2h00

Possibilité diverse : visite guidée de la réserve (avec minibus du groupe) sinon visite de la maison longue sur place avec diverses explications, possibilité d'activités culinaires sur place (cuisson du maïs ou du pain indien) à déterminer avec les gens du musée de l'hôtel

Départ de la réserve : au plus tard à 17h45

3. JOURNÉE DU 15 SEPTEMBRE

Thème de la journée : La médiation aux Petites créances et dans les dossiers de harcèlement psychologique

Arrivée et lieu de rencontre en am :

9h00 au Palais de Justice de Québec (300 boulevard Jean-Lesage)

9h15 : Présence à une audience de la Cour des petites créances

10h30 – 11h30 : rencontre avec le juge coordonnateur Charles Grenier pour explication sur l'insertion de la médiation dans le système judiciaire (intérêts, avantages et défis) – salle à déterminer

11h30- 12h30 : Présentation par Me Céline Vallières de 4 différents cas effectués par elle en médiation des petites créances – **salle à déterminer**

Dîner au restaurant de la Gare du Palais

12h30-13h45 : Suggestion dîner au Restaurant de la Gare (prêt du Palais de Justice, très bien)

14h00 – 16h00 : Présentation par Me Vallières, de la médiation en matière de Harcèlement psychologique, tel que vécu au Québec, avec présentation de cas (salle à déterminer)

4. JOURNÉE DU 16 SEPTEMBRE

Thème de la Journée : Justice participative et Organisation d'un centre de médiation familiale



Arrivée et lieu de rencontre :

9h00 au 825 Boulevard Lebourgneuf, bur. 210 (local du Centre de médiation Iris)

9h00 à 12h00 : Présentation de Me Miville Tremblay sur la Justice Participative

12h00 à 13h15 : Dîner sur place, restaurant à déterminer

13h30 à 14h30 : Présentation du Centre de médiation Iris par la présidente du Centre madame Carmen Cameron

5. JOURNÉE DU 17 SEPTEMBRE

Thème : Médiation à l'international

Lieu et arrivée : 13h30 à 15h30 – Université de Montréal (salle à préciser)

Présentation par le Professeur Nabil Antaki

6. JOURNÉE DU 18 SEPTEMBRE

Thème : La coordination parentale

9h30 à 12h00 à Consensus 1857 de Maisonneuve Ouest, Montréal,

Séminaire animé par M. Aldo Morrone et M. Dominic D'Abate

Il s'agit d'un mode d'intervention à long terme (environ un an), principalement dédié aux cas de divorce les plus difficiles, qui se manifestent notamment par la permanence des conflits graves, les retours répétés aux tribunaux et le non-respect des ordonnances.

Sur ordonnance spécifique du tribunal, le coordonnateur parental (CP) facilite l'application des ordonnances de la cour concernant les enfants. Il participe activement à la recherche de solutions pour surmonter les entraves à leur application. Il aide les parents à se concentrer sur les besoins de leurs enfants et à prendre de nouvelles décisions consensuelles.

Dans une approche écosystémique et axée sur les solutions, le CP peut intervenir au sein de la famille, de son entourage et de ses personnes-ressource, tout en collaborant étroitement avec les autres professionnels impliqués et le tribunal.

Etude de cas pratiques, expérience du projet pilote à la *Cour supérieure de Montréal* et stratégies pour faciliter la collaboration interprofessionnelle.